

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, six février deux mille dix-sept (06-02-17) à vingt heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Claude Dupont
Siège N° 2 = Claude St-Cyr
Siège N° 3 = Adrien Gagnon
Siège N° 4 = Claude Blain
Siège N° 5 = Paul Chaperon
Siège N° 6 = Stéphane Poirier

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

- 1° Adoption de l'ordre du jour ;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout et de la voirie ;
- 3° **Adoption des procès-verbaux des réunions précédentes ;**
- 4° **Suivi des réunions précédentes (si changement) ;**
- 5° Certificat de crédits suffisants ;
- 6° Adoption des comptes ;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus ;
- 8° La correspondance ;
- 9° Chlorure de calcium ;
- 10° Don demandé par la FADOQ pour la Fondation du CIUSSS des Sources ;
- 11° Mise à jour des responsables de la bibliothèque ;
- 12° Demande de subvention discrétionnaire ;
- 13° Période de questions ;
- 14° Pause ;
- 15° Réserve de sable ;
- 16° Appui demandé par le Regroupement pour un Québec en santé ;
- 17° Schéma de couverture de risque en sécurité incendie – dépôt du rapport de l'an 5 ;
- 18° Site d'enfouissement ;
- 19° Voirie ;
- 20° Varia ;
 - 20.1° Offre de service – maintenance surpresseur (réseau d'égout) ;
 - 20.2° Adhésion à la Chambre de commerce ;
 - 20.3° Demande d'appui à Gilles Pellerin auprès de la CPTAQ (sentier pédestre) ;
 - 20.4° Proposition de vente de l'Église ;
 - 20.5° Résumé de l'enjeu de la loi 106 sur les hydrocarbures ;
 - 20.6° Délégation de compétence – Recyc-Québec ;

201702-021

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel et qu'il demeure ouvert jusqu'à la fin de la session.

Adoptée

PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire et qu'ils en ont pris connaissance ;

201702-022

Il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE le procès-verbal soit adopté.

Adoptée

PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire et qu'ils en ont pris connaissance ;

201702-023

Il est proposé par le conseiller Claude Blain appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE le procès-verbal soit adopté.

Adoptée

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

201702-024

Je soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et secrétaire-trésorière, **déclare** qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes ci-après mentionnés.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

LES COMPTES

201700049 = Hydro-Québec : station de pompage	119.96 \$
201700050 = Bell mobilité : forfait cellulaires	491.96 \$
201700051 = annulé	
201700052 = Hydro-Québec : garage, station épuration, église, centre communautaire, station de pompage, chalet des loisirs	5 091.89 \$
201700053 = Bell Canada : téléphone au bureau municipal	245.96 \$

TOTAL DES DÉPENSES DE JANVIER : 52 275.26 \$
TOTAL DES REVENUS DE JANVIER : 16 197.58 \$

201790023 à 26 = Maryse Ducharme : salaire	2 726.08 \$
201790027 à 30 = Dany Guillemette : salaire	2 099.92 \$
201790031 à 34 = Sylvain Thibodeau : salaire	2 131.32 \$
201790035 = Claude Blain : rémun. des élus pour fév. 2017	250.44 \$
201790036 = Paul Chaperon : rémun. des élus pour fév. 2017	250.44 \$
201790037 = Claude Dupont : rémun. des élus pour fév. 2017	250.44 \$
201790038 = Adrien Gagnon : rémun. des élus pour fév. 2017	250.44 \$
201790039 = Stéphane Poirier : rémun. des élus pour fév. 2017	250.44 \$
201790040 = Claude St-Cyr : rémun. des élus pour fév. 2017	250.44 \$
201790041 = Pierre Therrien : rémun. des élus pour fév. 2017	772.04 \$

201700055 à 58 = Michel Larrivée : conciergerie école, centre communautaire, sacristie, 12 h location de salle pour janvier 2017	1 230.00 \$
201700059 = Mégaburo : clé maitresse, support de clavier, lecture de compteur	381.15 \$
201700060 = Commission scolaire : location locaux école	164.85 \$
201700061 = Bureau en gros : café, bâtonnets à café, chemises, chemises suspendues, pinces, tiroir de clavier	332.03 \$
201700062 = Coop Pré-Vert : essence, tapis, pelle, clé, porte-clé, feutre	624.35 \$
201700063 = CRSBPE : contribution annuelle	2 307.59 \$
201700064 = Maryse Ducharme : frais de déplacement	66.60 \$
201700065 = Ministère du revenu Québec : déductions à la source	3 370.85 \$
201700066 = MRC des Sources : quote-part 2017 versement 1	16 895.00 \$
201700067 = Régie Sanitaire des Hameaux : quote-part fév. 2017	2 458.33 \$
201700068 = Pelletier et Picard : travaux éclairage à la patinoire	946.82 \$
201700069 = Agence des douanes et du revenu du Canada : déductions à la source	1 256.78 \$
201700070 = Editions juridiques FD : mise à jour élections, tech officiers	262.50 \$
201700071 = Adrien Gagnon : frais de déplacement	57.60 \$
201700072 = Graymont : gravier	1 123.89 \$
201700073 = Postes Canada : timbres	119.74 \$
201700074 = Municipalité St-Georges : salaire de l'inspecteur pour octobre, novembre et décembre 2016	3 715.26 \$
201700075 = Claude Blain : frais de déplacement	18.90 \$
201700076 = Claude St-Cyr : 12 caisses d'eau	54.00 \$
201700077 = Groupe Environex : analyses de laboratoires	478.59 \$
201700078 = Aréna Connie-Dion : inscriptions au hockey mineur	968.52 \$
201700079 = Société Mutuelle de Prévention : forfait de janvier à juin	287.44 \$
201700080 = Service mécaniques RSC : kit de chaîne pour pneu, trousse-feu de plaque d'imm., boyau R2AT/DIN, pressage, DBF-4, filtreur	645.21 \$
201700081 = JN Denis : chaînes travers aux 2 mailles, slac ajuster	992.23 \$
201700082 = Desroches, Groupe Pétrolier : diesel, mazout	9 520.69 \$
201700083 = Sidevic : plastic util cart, flat washer, bolt, hex bolt	301.01 \$
201700084 = Suspension Victo : panel pour Sterling	203.47 \$
201700085 = GCR Pneus et services : pneus pour niveleuse (recap)	2 129.12 \$
201700086 = PH Vitres d'autos : pare-brise pour Silverado	309.50 \$
201700087 = Saphir Technologie : câble réseau, services professionnels (problème avec téléphone, fil accroché et brisé pendant les rénovations en novembre 2016)	321.94 \$
201700088 = Fonds de Solidarité FTQ : régime retraite	969.40 \$
201700089 = Placements MacKenzie : REER (payé par employés)	100.00 \$
201700090 = Roy Fruits et Légumes : refait un chèque perdu pour achat en juillet 2016	57.38 \$
201700091 = Excavation Claude Darveau : transport de pierre	1 173.56 \$
201700092 = Garage Taschereau : essence	256.96 \$
201700093 = Valoris : enfouissement, redevances	683.24 \$
201700094 = Enseignes A-Gagnon : gilet d'hockey pour Serge Picard (loisirs)	74.73 \$
201700095 = Julie-Anne Morin : dépenses pour bibliothèque	40.29 \$
201700096 = Rénovation Guy Chaperon : réno. bureau municipal	6 714.90 \$
201700096 = Rénovation Guy Chaperon : poteau cave à l'église	6 574.77 \$
201700097 = Hydro-Québec : éclairage de rues	151.67 \$
201700098 = Vitrierie Asbestos : pellicule miroir, travail, acrylique (plexiglass)	619.33 \$
201700099 = JN Denis : spring aile de côté	135.69 \$
201700100 = Pierre Therrien : frais de déplacement	25.00 \$
201700101 = Pierre Therrien : frais de déplacement et repas	53.00 \$

201700102 = Régie intermunicipale sanitaire des hameaux : collecte
plastique agricole 76.25 \$

78 482.13 \$

201702-025

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

CHLORURE DE CALCIUM (ABAT POUSSIÈRE)

201702-026

Il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme envoie une demande de soumission par invitation pour la chlorure de calcium en flocons, soit 37 ballots de 1000 kg.

QUE le coût d'épandage soit indiqué en plus du coût du matériel dans chacune des soumissions demandées.

QUE les soumissions soient ouvertes à la prochaine session ordinaire le lundi 3 avril prochain. La municipalité se réserve le droit de n'accepter, ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Adoptée

DON DEMANDÉ PAR LA FADOQ POUR LA FONDATION DU CIUSSS DES SOURCES

201702-027

Il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien verse un montant de 250 \$ à la Fondation du CSSS des Sources.

Adoptée

MISE À JOUR DES RESPONSABLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

201702-028

Il est proposé par le conseiller Claude Blain
appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE la Municipalité de Saint-Adrien nomme le conseiller Claude St-Cyr, représentant de la bibliothèque et Madame Julie-Anne Morin, responsable de la bibliothèque.

Adoptée

DEMANDE DE SUBVENTION DISCRÉTIONNAIRE

CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire de faire du creusage de fossés ;

CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire de faire du rechargement et changement de ponceaux sur le chemin Sept-Lots ;

CONSIDÉRANT QUE les coûts pour exécuter ces travaux sont évalués à plus de 25 000 \$;

201702-029

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la Municipalité de Saint-Adrien envoie une demande de subvention auprès de la Député Karine Vallières pour exécuter les travaux mentionnés ci-haut.

Adoptée

RÉSERVE DE SABLE

Un suivi sera fait de l'utilisation d'abrasif d'hiver en cas de besoin.

APPUI DEMANDÉ PAR LE REGROUPEMENT POUR UN QUÉBEC EN SANTÉ

Les membres du conseil ne donneront pas suite à cette demande étant donné que des actions se font déjà avec l'organisme de la MRC des Sources – Vita Source.

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE EN SÉCURITÉ INCENDIE- RAPPORT DE L'AN 5

201702-030

Il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la Municipalité de Saint-Adrien transmette le tableau préparé par la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts concernant le Plan d'intervention et des visites résidentielles à la MRC des Sources.

Adoptée

SITE D'ENFOUISSEMENT

J'ai informé les membres du conseil des possibilités d'aller au site d'enfouissement de Saint-Nicéphore mais étant donné que le site fermera dans 2 ans, les membres du conseil préfèrent rester avec Valoris.

VOIRIE

Il n'y a rien de spécial à signaler en voirie.

**PROPOSITION DE SERVICES PROFESSIONNELS
EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE (PHASE 1)
DES ÉTANGS AÉRÉS**

201702-031

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE les membres du conseil acceptent la soumission d'Environnement
PH inc. au montant de 1 950 \$ plus taxes.

Adoptée

ADHÉSION À LA CHAMBRE DE COMMERCE

201702-032

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE la Municipalité de Saint-Adrien renouvelle l'adhésion 2016-2017
à la Chambre de commerce et d'entrepreneuriat des Sources au montant
de 100 \$.

Adoptée

**DEMANDE D'APPUI À GILLES PELLERIN
AUPRÈS DE LA CPTAQ**

ATTENDU QUE monsieur Gilles Pellerin a un projet de sentier
pédestre qui va du secteur en développement
« Espace Nature » jusqu'au Mont Petit-Ham.

ATTENDU QU' une petite partie de ces sentiers seront en zone
agricole et qu'une autorisation est nécessaire pour
les utiliser à des fins récréatives.

ATTENDU QUE ces sections de sentiers sont complémentaires à une
grande majorité de sentiers qui sont en zone non
agricole.

ATTENDU QUE ce sentier ne demande aucun aménagement, ni
intervention pour accueillir les utilisateurs qui
désire se rendre au Mont Petit-Ham.

ATTENDU QUE l'espace souhaité est le même qui sert actuellement
à l'entretien des lignes de propriétés ; soit 2 mètres
ou moins de largeur.

ATTENDU QUE le projet ne contrevient pas au règlement municipal
puisque'il se situe dans la zone T-10, où l'activité
proposé se retrouve dans les usages autorisés sous
« Parc et espace sportif ».

ATTENDU QUE la municipalité conçoit que ce projet est
rassembleur d'individus qui ont un sens aigu et
prononcé pour le respect de l'environnement.

ATTENDU QUE la Municipalité est bien consciente que ces sentiers sont le prolongement naturel du projet Espace Nature.

En conséquence,

201702-033

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE le conseil municipal de Saint-Adrien appuie M. Gilles Pellerin quant à sa demande faite à la CPTAQ.

Adoptée

PROPOSITION DE VENTE DE L'ÉGLISE

201702-034

Il est proposé par le conseiller Claude Blain appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE la Municipalité de Saint-Adrien envoie une proposition de vente de l'église au Pèlerin de Saint-Adrien en mentionnant que la municipalité garde une servitude d'usage à l'avant de l'église, la clause de revente de 5 ans, etc.

Adoptée

VENTE DE L'ÉGLISE MANDAT DE SIGNATURE

201702-035

Il est proposé par le conseiller Claude Blain appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE le maire, Pierre Therrien ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Adrien tous les documents nécessaires aux fins de la présente.

Adoptée

RÉSUMÉ DE L'ENJOU DE LA LOI 106 SUR LES HYDROCARBURES

Un résumé de la rencontre du 25 janvier dernier a été déposé en assemblée.

DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE SANITAIRE DES HAMEAUX

201702-036

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

Et résolu unanimement

Que la Municipalité de Saint-Adrien demande à Recyc-Québec que la compensation à verser, dans le cadre du régime de compensation pour les services municipaux en vue d'assurer la récupération des matières recyclables, pour la période du **1^{er} janvier 2017** au **31 décembre 2025** et soient versées directement à la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux.

Le tout considérant que :

Cette période était sous la juridiction de la Régie, dont nous sommes membres. Cette dernière est fondée de pouvoir dans ce dossier pour la période mentionné ci-dessus. Nous lui déléguons notre compétence.

La Régie a assumé tous les frais de collecte et de transport durant cette période.

Adoptée

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

201702-037

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit ajournée le 16 février 2017 à 19 h 30.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire

"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".

